

Département de la Manche
Arrondissement de Saint-Lô
Canton de Pont-Hébert
Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation
1^{er} octobre 2024
Date d'Affichage
15 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit octobre à vingt heures trente,
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL,
Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON (arrivée à 22h00), Laëtitia
DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane
LECHANOINE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ
Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Étaient absents excusés et représentés : M. Benoît LAVARDE qui donne pouvoir à
M. Jean-Marc VARIN, M. Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M. Stéphane
LECHANOINE.

Madame Anne-Marie RABEC remplit les fonctions de secrétaire.

Arrivée de Philippe GAILLARDON à 22h00

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2024 - N°10/05 : SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES
AUX ANCIENS COMBATTANTS**


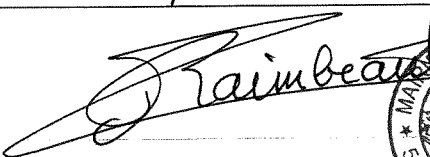

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le versement de deux subventions
exceptionnelles pour l'association des Anciens Combattants :

- 27.79 € pour l'achat de décorations pour les cérémonies du 80^{ème} anniversaire du
débarquement.
- 350.00 pour la location d'une salle pour le repas qui suivra la cérémonie du 11
novembre (sur présentation du justificatif de location).
 - o Soit un total de 377.79 €.

Ces subventions seront imputées à l'article 65748 du budget communal.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

| | |
|---|---|
| Le secrétaire de séance Anne-Marie RABEC | Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT |
|  |   |